

COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

Coronavirus en Provence-Alpes-Côte d'Azur : point de situation

Marseille, le 27 mars 2020.

Le décompte quotidien des nouveaux cas est désormais réalisé par l'agence nationale Santé publique France. Depuis le vendredi 28 février 2020, **2984 personnes ont été testées positives au coronavirus Covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

[Consultez ici le bulletin quotidien de Santé publique France](#)

Dans notre région :

- 834 personnes positives au Covid-19 sont hospitalisées ;
- 188 personnes sont en réanimation ;
- 48 personnes testées positives au Covid-19 sont décédées.

Le virus circule activement dans notre région : il n'est donc plus possible de rechercher systématiquement les contacts des personnes positives au Covid-19.

Recensement des professionnels de santé volontaires

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus qui touche notre pays, nous recherchons des professionnels de santé volontaires pour prêter main forte aux établissements et structures de santé de la région et contribuer à la gestion de crise COVID-19.

[Un formulaire en ligne sur notre site internet](#) est ouvert aux professionnels de santé diplômés d'état qui puissent venir en appui des structures et professionnels qui sont mobilisés pour garantir la continuité des soins à la population.

Cette réserve de mobilisation des professionnels de santé est complémentaire de la réserve sanitaire nationale.

Aérer son logement deux à trois fois par jour pour renouveler l'air

En ces temps de restriction des sorties nécessaire à la limitation de la propagation du virus COVID-19, pensez à la qualité de l'air intérieur de votre logement.

Le maître mot est d'aérer son logement régulièrement, au minimum 2 à 3 fois par jour pendant 5 à 10 minutes, surtout en cette période d'utilisation importante de gel hydro-alcoolique. De manière générale, un manque de renouvellement d'air à l'intérieur des bâtiments est plutôt propice à la contagion entre les personnes. Si un système de venti-

lution mécanique est présent, il ne faut donc pas boucher les entrées d'air situées au niveau des fenêtres et les bouches d'extractions des pièces humides.

Rappel des recommandations à suivre pour la population

Pour limiter la propagation de l'épidémie, la mesure la plus efficace est la plus simple, elle repose sur la responsabilité individuelle, c'est-à-dire : respecter les règles du confinement et les gestes barrières.

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Rester chez soi et ne sortir que pour le strict nécessaire
- Respecter les distances (au moins un mètre entre chaque personne)
- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter